Répertoire spécifique

Certificat de formation de conducteur ADR (habilitation)

RS7840 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	311m
Formacode(s)	31828
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE ET DES NEGOCIATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT ET LA NATURE · SIRET : 11006801200050

Partenaires habilités

465 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 465 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600018	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600026	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600034	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600042	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600059	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600067	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600075	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600083	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600091	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600109	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 465 partenaires habilités : https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs7840-certificat-de-formation-de-conducteur-adr-habilitation/partenaires

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les conducteurs des véhicules transportant des marchandises dangereuses doivent (obligation réglementaire) détenir un certificat de formation de conducteur ADR, attestant qu'ils ont suivi une formation et réussi un examen portant sur les exigences spéciales auxquelles il doit être satisfait lors du transport de marchandises dangereuses.

Cette certification a pour objectifs essentiels de sensibiliser les conducteurs aux risques présentés par le transport des marchandises dangereuses et de leur inculquer les notions de base indispensables pour minimiser le risque d'incident et, s'il en survient un, pour leur permettre de prendre les mesures qui sont nécessaires pour leur propre sécurité et pour celle du public et pour la protection de l'environnement, ainsi que pour limiter les effets de l'incident.

Cette formation de base initiale et l'examen associé sont obligatoirement réalisés par un organisme agréé par le Ministre chargé des transports de matières dangereuses (Mission des transports de matières dangereuses).

La réussite de l'examen entraîne la délivrance d'un certificat de formation de conducteur ADR (durée de validité : 5

ans).
Cette formation, associée à l'examen, et la délivrance du certificat de formation de conducteur ADR font l'objet d'une obligation réglementaire qui découle de règlements internationaux sur le transport de marchandises dangereuses qui harmonisent les transports de marchandises dangereuses au sein et entre les pays signataires de l'accord. Ce cadre spécifique nécessite donc l'usage d'appellations liées aux obligations de l'application de ces règlements internationaux.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les dangers présentés par les marchandises dangereuses transportées et les risques qui en découlent, en tenant compte de leurs caractéristiques et des conditions dans lesquelles elles sont transportées, afin d'adopter les mesures de prévention et de sécurité appropriées pour protéger les personnes, les biens et l'environnement.
Vérifier le respect des prescriptions réglementaires applicables au transport de marchandises dangereuses, en tenant compte des caractéristiques des marchandises transportées, afin de contribuer à la conformité et à la sécurité du transport.
Appliquer les prescriptions spécifiques à la conduite, à la circulation, au stationnement et à la surveillance des véhicules transportant des marchandises dangereuses, en tenant compte des restrictions et des consignes applicables, afin d'assurer la sécurité et la sûreté du transport.
Appliquer les prescriptions et les précautions de sécurité relatives aux opérations de chargement, de déchargement et de manutention des marchandises dangereuses, en tenant compte des caractéristiques des marchandises et des conditions de réalisation de ces opérations, afin de prévenir les risques pour les personnes, les biens et l'environnement.
Adopter les comportements adaptés à la situation et mettre en œuvre les premières mesures de sécurité appropriées en cas d'incident ou d'accident impliquant des marchandises dangereuses, en appliquant les consignes écrites et en utilisant les équipements de protection et d'intervention adaptés, afin de protéger les personnes, de sécuriser les lieux et de limiter les conséquences de l'événement sur les biens et l'environnement.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) https://unece.org/adr-2025-files
Directive 2008/68/CE du Parlement Européen et du Conseil du 24 septembre 2008 relative au transport intérieur des marchandises dangereuses

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Les certifications (certificats de formation de conducteur ADR) sont délivrées uniquement par des personnes habilitées par le Ministre chargé des transports de matières dangereuses (Mission des transports de matières dangereuses) pour réaliser l'évaluation.
Matérialisation officielle de la certification : Certificat de formation de conducteur ADR délivré par l'organisme de formation agréé et fabriqué par l'Imprimerie Nationale.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2031
Date de dernière délivrance possible	31/12/2032

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5629

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

https://www.ecologie.gouv.fr/reglementation-du-transport-marchandises-dangereuses-tmd#scroll-nav__1

Fiche officielle (France Compétences)

https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7840/